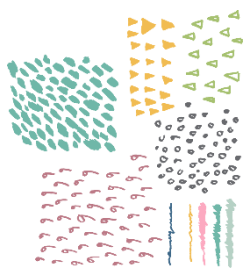




# APPEL A COMMUNICATION INDIVIDUELLE CALL FOR PAPERS

XVIIème CONGRES INTERNATIONAL DE L'ARIC  
(Association internationale pour la recherche interculturelle)

17-21 juin 2019



## Migrations, relations interculturelles et rapports de pouvoir

Orientation : mener une réflexion non seulement sur les recherches mais également sur les articulations de celles-ci avec l'intervention sociale et la sphère politique.

# Migrations, relations interculturelles et rapports de pouvoir

L'ARIC organise du 17 au 21 juin 2019 son 17<sup>ème</sup> congrès international, en lien étroit avec la HES-SO Haute école spécialisée de Suisse occidentale, notamment la Haute Ecole de travail social de Genève qui accueillera le Congrès en ses murs. Ce congrès propose une articulation fine entre les débats scientifiques sur les migrations, l'interculturel et le vivre ensemble d'une part et les pratiques professionnelles d'accueil et d'intégration, de l'autre.

Le panel-symposium suivant offre une session de discussion entre 3 et 5 communications. L'appel est ouvert aussi bien aux « jeunes » qu'aux chercheur·e·s expérimenté·e·s, aux doctorant·e·s, aux post-doctorant·e·s, et aux professionnel·le·s venant du secteur privé et public. Les auteur·e·s intéressé·e·s sont invité·e·s à soumettre un résumé détaillé (voire modalité ci-après).

## **Axe 9 : « Idéaux et réalités de la promotion de la diversité dans les cursus scolaires et les formations professionnelles »**

### **PANEL-SYMPOSIUM N°9.29 « Immigration des infirmières-ers et des médecins à diplôme hors UE/AELE : variété des contraintes et des dispositifs d'intégration ; diversité des trajectoires socio-professionnelles et des expériences vécues »**

Ce panel-symposium entend constituer une occasion d'échanges entre des chercheur·e·s qui travaillent actuellement sur la problématique de la mobilité internationale des professionnel·le·s de santé dans différents contextes nationaux. Il vise à rassembler des spécialistes de ces thématiques parmi lesquels des chercheur·e·s de l'Unité de recherches migrations et société CNRS UMR 8245 - IRD UMR 205 des Universités Paris Diderot et Nice Sophia Antipolis et des membres de l'équipe pluridisciplinaire (anthropologie et psychologie) du projet FNS No100019-179295 « Processus de transition professionnelle et trajectoires d'infirmières-ers provenant d'États tiers en demande de reconnaissance de leur titre en Suisse. Points de vue croisés des candidat·e·s et des acteurs institutionnels sur les « Mesures de compensation » (Institut de recherche en santé de la HES-SO Valais/Wallis et Institut de psychologie de Lausanne).

L'objectif est d'interroger la diversité des trajectoires socio-professionnelles et des expériences vécues d'infirmières-ers et de médecins à diplôme hors EU/AELE qui cherchent à s'intégrer sur le marché du travail des pays appartenant à cet espace géopolitique, et, plus généralement, la situation des infirmières-ers et des médecins diplômé·e·s des pays du Sud ou de l'Europe de l'Est qui tentent de s'insérer dans les pays occidentaux.

La littérature montre que les professionnel·le·s de santé à diplôme hors EU/AELE qui souhaitent obtenir une autorisation d'exercer sont soumis·e·s à des conditions que ne connaissent pas leurs consœurs et confrères à diplôme EU/AELE. Il s'agira dès lors d'analyser la construction de soi en tant que professionnel·le de santé (hautement) qualifié·e du secteur médical ou paramédical dans des environnements sous contraintes (politiques migratoires, législation spécifique, restrictions d'accès au marché du travail, procédures d'homologation d'un diplôme étranger, régulation des effectifs de professionnel·le·s, privatisation de la formation, précarisation de l'emploi).

Les démarches administratives et les formations théoriques et pratiques complémentaires qui sont exigées varient entre les pays d'immigration. Quoique le cas des infirmières-ers ait été moins étudié, ce panel se veut l'occasion d'interroger la variété des dispositifs existant et de réaliser des comparaisons entre les deux professions. Il s'agit également de questionner l'inégalité de traitement et les effets de la discrimination institutionnelle auxquels les postulant·e·s sont sujet·te·s.

Les contributeurs et contributrices au panel seront invité-e-s à prêter attention :

- Aux mécanismes diversifiés, selon les contextes, de la construction sociale des métiers d'infirmières-ers et de médecins
- A la variété des parcours des personnes qui font l'expérience du remodelage de leur identité professionnelle d'infirmière-er ou de médecin
- A la nature des obstacles et des difficultés qui jalonnent leurs trajectoires
- Aux stratégies et tactiques qu'ils-elles mobilisent et inventent pour les surmonter et aux ressources créatives qu'ils-elles déploient pour saisir et exploiter les opportunités qui se présentent
- Aux spécificités méso et microsociologiques du temps de transition socio-professionnelle d'homologation de leur diplôme
- Au contenu des formations complémentaires visant à leur « mise à niveau »
- Aux modalités de l'interculturalité et de la transculturalité repérables dans les discours des protagonistes ou dans les dispositifs institutionnels d'adaptation au pays hôte

Ils-elles seront également invité-e-s à réfléchir aux avantages, aux inconvénients et aux limites des méthodes qualitatives, quantitatives ou mixtes qu'ils-elles ont adoptées pour mener leur étude.

Sous la coordination de Jean-Luc Alber, professeur associé HES, Institut de recherche en santé, HES-SO Valais

Contact : [jean-luc.alber@hevs.ch](mailto:jean-luc.alber@hevs.ch) pour information et soumission

# Modalités

## 1. Appel à communication (call for papers)

Une communication est présentée par un.e ou plusieurs auteur.e-s. Elle comprend 15-20 minutes de présentation et 5-10 minutes de discussion. Le temps variera selon le nombre de discutant.e-s retenu.e-s. Les communications doivent s'inscrire explicitement dans le panel-symposium choisi et être envoyées au coordinateur·trice correspondant.e.

Chaque proposition comprendra :

- a) un titre,
- b) 4-5 mots clés,
- c) une présentation de la problématique et du lien explicite à l'un des panels retenus avec indications sur les données empiriques (méthode d'analyse, résultats) et 3 à 4 références bibliographiques (500 mots max.),
- d) une brève présentation des auteur.e-s.

*Dans l'organisation du Congrès aucune communication d'inspiration libre (c'est-à-dire en dehors des thèmes de panels-symposium cités supra) ne sera acceptée.*

## DATES LIMITES :

**Appel à communication** : délai de soumission au 11 janvier 2019.

*L'organisatrice ou l'organisateur du panel-symposium se charge d'encourager les contributrices et contributeurs retenu.e-s à valoriser leurs interventions (communication et poster) dans des journaux scientifiques ou professionnels, voire dans un numéro de revue ou un ouvrage spécialement conçu par ses soins.*